

# CONSEIL MUNICIPAL du 26 mars 2018

## Résumé

### 1. Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- Conventions tripartites commune-agglomération et Régie Inter-quartiers d'Albi, concernant deux chantiers d'insertion (entretien des bassins de rétention et d'espaces verts et naturels de la commune).
- Avenant n°1 pour le Lot n°2 « Gros Œuvre » de l'ALAÉ-cantine en cours de construction (- 11 938,56 € TTC).
- Avenant n°1 pour le Lot n°9 « Peinture » de l'ALAÉ-cantine en cours de construction (16 352,02 € TTC).
- Avenant n°1 pour le Lot n°1 « VRD » de l'ALAÉ-cantine en cours de construction (112 159,42 € TTC).
- Avenant n°1 pour le Lot n°6 « Plâtrerie » de l'ALAÉ-cantine en cours de construction (49 241,64 € TTC).

### 2. Compte de gestion 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le compte de gestion présenté par Monsieur le Trésorier d'Albi pour l'exercice 2017.

### 3. Compte administratif 2017

Après délibération, le Conseil vote le compte administratif 2017 qui peut être résumé comme suit :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0	211 037.53	0	6 349.06	0	217 386.59
Opérations exercice	698 782.61	716 773.21	520 728.84	687 630.04	1 219 511.45	1 404 403.25
Total	698 782.61	927 810.74	520 728.84	693 979.10	1 219 511.45	1 621 789.84
Résultat de clôture	0	229 028.13	0	173 250.26	0	402 278.39
Restes à réaliser	0	0	961 642,05	962 270.26	961 642.05	962 270.26
Total cumulé	0	229 028.13	961 642,05	1 135 520.52	961 642.05	1 364 548.65
<b>Résultat définitif</b>	<b>0</b>	<b>229 028.13</b>	<b>0</b>	<b>173 878.47</b>	<b>0</b>	<b>402 906.60</b>

### 4. Vote des taxes locales 2018

Le Conseil, après examen des propositions de la commission Finances et après en avoir délibéré, approuve les taux des taxes locales pour l'année 2018 (augmentation de 0,5 % par rapport à 2017) :

- Taxe d'Habitation : 9,89 %
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : 18,25 %
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 82,69 %

## **5. Budget Primitif 2018**

Le Conseil Municipal examine le Budget Primitif 2018 qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 892 902,47 €
- Section d'investissement : dépenses 1 247 917,99 € ; recettes 1 349 917,99 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le Budget Primitif 2018.

## **6. Avancements de grade 2018**

Considérant que deux employées communales au grade d'« Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> Classe » remplissent les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade en 2018, Madame le Maire propose de créer deux postes d'« Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe » à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018, un à Temps Complet et l'autre à Temps Non Complet (27h/sem.).

Après délibération, le Conseil approuve la création de ces deux postes.

## **7. Subvention à la Scène Nationale d'Albi**

Dans le cadre de la convention de partenariat financier entre la commune et la Scène Nationale d'Albi pour l'organisation de spectacles à Cunac, la commune doit verser un acompte de 60% de la subvention prévue (3 000 €) au 31 mars 2018. Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve le versement à la Scène Nationale d'Albi de cet acompte, soit 1 800 €.

## **8. Subvention à la crèche Pirouette-Galipette de Cambon pour 2018**

Le Conseil, après délibération, approuve l'attribution de la subvention de fonctionnement de 7 500 € à l'Association Crèche Pirouette-Galipette. Cette association, sous convention avec la commune, réserve un certain nombre d'heures à l'accueil d'enfants cunacois.

## **9. Mise aux normes de sécurité des terrains de sport communaux – Demande de subvention**

Dans le cadre du financement de la mise aux normes de sécurité des terrains de sport communaux (remplacement des filets pare-ballon et de grillages détériorés – fourniture et pose), Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 (D.E.T.R.) : 3 967,84 € (soit 30%)
- Fonds de Développement Territorial (F.D.T.) : 3 306,54 € (soit 25 %)
- Fonds propres de la commune : 5 951,76 €

Total HT : 13 226,14 €

Après délibération, le Conseil approuve le plan de financement de cette opération.

## **10. Mise aux normes de sécurité incendie des bâtiments communaux – Demande de subvention**

Afin de respecter les normes de sécurité incendie, le bâtiment périscolaire en construction doit être équipé de matériel de lutte et défense contre l'incendie. De même, des plans d'évacuation aux normes réglementaires doivent être installés dans la salle de Spectacles.

Pour ces travaux, le plan de financement proposé est le suivant :

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 (D.E.T.R.) : 470,97 € (soit 30%)
- Fonds de Développement Territorial (F.D.T.) : 392,48 € (soit 25 %)

- Fonds propres de la commune : 706,45 €
- Total HT : 1 569,90 €
- Le Conseil, après en avoir délibéré, valide ce plan de financement.

## **11. Renouvellement de la convention avec le Laboratoire départemental d'analyses du Tarn**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les bâtiments communaux dotés d'un réseau d'eau chaude sanitaire collectif doivent faire l'objet de contrôles annuels de l'eau, en prévention du risque de légionellose. Pour la commune, le coût de ces contrôles s'élève à 700 € par an (4 analyses d'eau à l'école et 4 analyses d'eau à la salle de Sport). La convention entre la commune et le Laboratoire départemental d'analyses du Tarn est échue le 31 décembre 2017. Après délibération, le Conseil approuve le renouvellement de cette convention.

## **12. Construction du bâtiment ALAÉ-cantine : demande de subvention**

Dans ce projet, la municipalité a opté pour un système de chauffage par géothermie profonde, avec une pompe à chaleur eau/eau, garantissant une bonne performance énergétique du bâtiment en construction, ainsi que le confort des futurs occupants. Pour ce système de chauffage, d'un montant estimé à 124 820 € HT, le plan de financement est le suivant :

- Région Occitanie 62 410 € (50 %)
- ADEME 37 446 € (30 %)
- Fonds propres de la commune 24 964 €

Après délibération, le Conseil approuve le plan de financement de cette opération.

## **13. Questions diverses**

- Effondrement de bâtiment au Patus de Lanel : un arrêté de péril imminent a été pris et le propriétaire a l'obligation de démolir le bâtiment dans un délai d'un mois.
- Opération *Nettoyons la nature* mise en place par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) : le dimanche 8 avril de 13h30 à 16h30, ramassage de déchets le long des principales voies de Cunac.
- Projet de *Cabane à livres* proposé par le CMJ : elle sera en face de l'école, fixée sur un mur du cimetière, et sera inaugurée après les vacances de printemps.
- Commémoration du 19 mars 1962 : participation des élus du CMJ qui ont lu un poème.
- Communication : un courrier a été envoyé aux associations la semaine dernière en vue de la préparation du prochain *Écho des Assos*.
- Bâtiment cantine-ALAÉ : les tuiles ont été posées, les murs à ossature bois sont en place ; l'étanchéité a été réalisée ; les menuiseries sont presque toutes placées ; le bardage devrait être prochainement livré.
- *Voler dans les plumes* : spectacle de la Scène Nationale d'Albi à la salle de Spectacles, le 10 avril à 19h30.